

Communiqué du 12/02/2018

La FNEC FP-FO et le SNFOLC ont été reçus le 12 février par le ministre de l'Education nationale à la veille des annonces en Conseil des ministres sur le baccalauréat et le lycée

Sélection à l'université, baccalauréat à la carte

Pour le retrait des contre-réformes : grève le 22 mars !

La FNEC FP-FO et le SNFOLC ont été reçus le 12 février par le ministre de l'Education nationale à la veille des annonces en Conseil des ministres.

Le ministre reconnaît que ParcourSup, réforme du bac, du lycée et apprentissage font système. Il s'agit d'une réforme «pour la jeunesse».

Il confirme l'injonction présidentielle des deux éléments intangibles de la réforme du baccalauréat : les 4 épreuves terminales pour 60% de l'examen, le contrôle continu pour 40%. Ce bac «nouveau» met en place le contrôle continu dès la Première, avec des épreuves communes par lycée, type Bac blanc. Seules 4 épreuves terminales sont conservées, deux au printemps, et deux fin juin (philosophie et oral interdisciplinaire).

Les parcours proposés aux élèves découlent maintenant des attendus universitaires. Les séries générales sont donc supprimées. Désormais les élèves devront dans chaque lycée construire leur propre parcours. La réforme annoncée par le 1^{er} ministre, M. Blanquer et Mme Vidal consacre un baccalauréat local ne donnant plus la garantie de s'inscrire dans la filière de son choix. C'est la fin du diplôme comme 1^{er} grade universitaire.

A partir du moment où le bac devient un diplôme maison, c'est la concurrence entre les disciplines et les établissements qui devient la règle, c'est l'épée de Damoclès permanente sur les heures disciplinaires et les postes.

Pour le ministre, le dossier serait clos : les annonces du 14 février porteront sur le baccalauréat et sur la structure du lycée, son organisation, ses disciplines, ses horaires, soit un bac à la carte, un bac par lycée. Pourquoi tant de précipitation ? Sauf à vouloir insérer ces contre-réformes dans une offensive d'ensemble, contre les diplômes, les conventions collectives et le statut, et mettre en application les annonces du 1^{er} ministre contre les fonctionnaires et les services publics : 120 000 suppressions de postes sur le quinquennat, recrutement massif de contractuels, et instauration d'un «droit souple» dans la Fonction publique, comme dans le Code du Travail. L'autonomie érigée en dogme dans les lycées et les universités, c'est l'inversion de la hiérarchie des normes.

Pour FO, pour conserver un baccalauréat national avec le droit de s'inscrire dans la filière de son choix, il faut le rétablissement et le maintien des épreuves anonymes, ponctuelles, terminales et nationales dans toutes les disciplines. Il faut le maintien des statuts particuliers, il faut la création des postes nécessaires partout.

C'est la mobilisation unie des personnels avec leurs organisations syndicales qui peut mettre en échec un tel basculement de l'école de la République.

Depuis plusieurs mois, la FNEC FP-FO, la FSU, la FERC-CGT, Solidaires, et les organisations de jeunesses UNEF, Solidaires Etudiants, SGL, UNL, UNL-SD réaffirment : maintien du baccalauréat comme diplôme national et premier grade universitaire, abandon du projet de loi sur le 1^{er} cycle post-bac et du plan Etudiants. L'interfédérale nationale se réunira le 15 février.

ParcourSup, bac maison, statut, postes : tout est lié!

La FNEC FP-FO appelle tous les personnels à organiser les assemblées générales dans les établissements, dans les universités pour décider et préparer la grève et les manifestations le 22 mars, à l'appel des fédérations de la Fonction publique (FO, FSU, CGT, Solidaires, FAFP, CGC, CFTC).